

Marie De Bonneville
Arrondissement Communal Des Bonneville

N^o 12.
Girardon
Charles Genevieve

De treize heures du jour de la République française une et indivisible, nous les cinq heures de l'après midi, acte de mariage de Charles Genevieve Girardon ne épouse la présente commune Le jour d'après les cinq heures du soir, de Jean Pierre fils de Jean Girardon Gendarme de résidence épouse la présente commune, natif d'Orgeval, canton de l'ancien département du Jura et de Thérèse Perronne Perronne fille de son mari Jean natif d'Orgeval département du Doubs marié, et aussi domiciliés de la présente commune Le D^r Girardon âgé de vingt ans et la D^{te} Perronne de vingt cinq ans. Le sexe de l'époux qui nous acte le mariage a été reconnu être mâle, d'avenir bonne place de l'époux âgé de trente trois ans ne à Moncloux, menuisier, le jour de son mariage l'épouse ne à Bonneville âgé de trente ans et aide de son père et tous deux domiciliés des Bonneville. Sur la requête de moi fait le sousd'ing par le D^r Jean Pierre Girardon et constaté par moi Louis Perronne l'un des membres de la commune des Bonneville, faisant la fonction d'officier public de l'état civil, qui signera le jour ainsi que les D^s

Citoyen Girardon et l'épouse après leur avoir toutes fois préalablement donné lecture du présent.

claudes goy
Girardon
guy